

La grande lessive

Dans son dernier éditorial, Jean-Christophe Quantin vous faisait part de l'enquête concernant la paire israélienne Fisher - Schwartz, dont les résultats depuis trois ans sont époustouflants. Les choses ont beaucoup évolué depuis.

Cette investigation a conduit non seulement à l'absence à la Bermuda Bowl de l'équipe d'Israël mais également à celle de Fantoni - Nunes (et de l'équipe de Monaco) et de Piekarek - Smirnov (équipe d'Allemagne). Pour leur part, les Polonais Balicki - Zmudzinski se sont vu retirer, par la fédération mondiale, l'invitation nécessaire pour participer à l'épreuve.

Ce cataclysme nous amène à nous poser plusieurs questions :

Le bridge de haut niveau est-il pourri ?

Interrogé sur ce sujet au début de l'affaire Fisher - Schwartz, Jeff Meckstroth, dont l'avis est certainement autorisé, disait qu'à son avis, il n'y avait pas plus de cinq "top paires" malhonnêtes dans le monde.

On devrait donc voir le bout du tunnel.

Comment des champions peuvent-ils être amenés à tricher ?

Bien que ce ne soit sûrement pas la seule raison car les tricheurs existent dans tous les sports depuis que la compétition existe, une chose est sûre : la possibilité de gagner beaucoup d'argent en étant professionnel de bridge (aux États-Unis surtout) ne doit pas être étrangère à cette recrudescence d'affaires de tricheurs.

Quelle sanction méritent-ils ?

Si l'on se réfère au sport, une fois que la culpabilité des athlètes est avérée, ceux-ci écopent de deux ans de suspension pour une première condamnation et d'une radiation à vie en cas de récidive. Il semble donc admis que les joueurs puissent avoir une deuxième chance. Une carrière de bridgeur dure en moyenne quarante ans

alors qu'une carrière de sportif de haut niveau excède rarement quinze ans. Il paraît donc raisonnable de prononcer une interdiction à vie de jouer ensemble et une suspension individuelle d'une dizaine d'années à l'encontre des tricheurs.

Mais laissons les fédérations concernées faire leur ménage comme elles l'entendent.

Comment faire pour que cela ne se reproduise pas ?

Dans toute cette affaire, ce sont les joueurs qui ont tout découvert et tout démontré. À l'initiative de Boye Brogeland (dit "le shérif"), une équipe de chercheurs a passé des jours et des nuits à analyser des vidéos en essayant de recouper leurs informations. Ce sont eux,

tous des bridgeurs de haut niveau, qui ont abouti à des conclusions qui ont l'air imparables. Il semble clair que personne mieux que les joueurs ne peut détecter les comportements et les décisions bizarres.

Mais que faire de ces impressions de table ? Jusqu'alors, c'était la rumeur qui prenait le relais et rien ne pouvait être accompli. La seule solution consiste à transmettre, par l'intermédiaire des arbitres, toutes ces données étranges à un groupe d'experts de la fédération mondiale pour examen approfondi à l'aide de tous les moyens modernes dont nous disposons actuellement (vidéos, enregistrements, etc...).

Si cela n'est pas fait, nous risquons de voir accepter les propositions de bridge sans contact humain face à une tablette, ce qui serait à mon avis la fin de notre beau jeu. Alors, n'hésitons pas et ne laissons pas d'autres tricheurs nous gâcher notre plaisir.

Et la France dans tout cela ? Cela fait vingt-cinq ans qu'aucune paire française n'a fait l'objet de la moindre rumeur. Cette constatation pourra peut-être en partie inciter les plus sévères d'entre vous à plus de mansuétude quant aux résultats obtenus depuis la fin de l'âge d'or.



Michel Bessis

le **Bridgeur** La référence du bridge

27, rue du Quatre-Septembre - 75002 Paris Internet <http://www.lebridgeur.com> email revue@lebridgeur.com Téléphone 01 42 96 25 50 Télécopie

01 40 20 92 34 Directeur de la publication Antoine Hébrard Comité de rédaction Michel Bessis, Muriel Clément, Philippe Cronier, Isabelle Le Squer-Fontaine (graphiste), Antoine Hébrard, Vincent Labbé, Bernard Leroy, Jean-Paul Meyer (coordinateur reportages et actualités) Karine Meyer-Naudan et Jean-

Christophe Quantin (coordinateur articles techniques et concours) Secrétaire générale de rédaction Muriel Clément (8742) Rédacteur en chef adjoint Vincent Labbé (8738) Abonnements Sophie Makeiew (8734) (voir encart) Publicité au magazine Muriel Clément (8742) ADMINISTRATION : Directeur général Karine Meyer-Naudan (8733) Comptabilité Christine Lemoine (8739) COMMERCIAL : Responsable des achats Anne Pinchon (8740) Boutique Paris : Sandrine Veyssièrre (8736) Boutique Bruxelles : Christine Deknudt Ventes par correspondance Maïté Loï (2550) Expéditions Jean-François Ruiz et Viral Parekh Conception graphique Maya Impression Imprimerie Léonce Deprez ZI de Ruitz - 62620 Barlin

Chaque service est joignable directement au 01 42 96 suivi des quatre chiffres entre parenthèses.

Magazine mensuel, le 15 de chaque mois, sauf en août